



Lettre d'information CGT-ONERA : août 2022

Salaires 2022 : 1,6% d'AG versus 7% d'inflation, le compte n'y est pas !
Projet d'accord Confidentiel ONERA avec cadrage à 3,7% (sans surprise)

Nous vous l'annonçons le 21 juillet dernier, le cadrage des EPIC est fixé par Bercy à 3,7% ! La réunion de négociation à l'ONERA est fixée au mardi 30 août à 9h30 en salle Marcel Pierre. La dernière avant une proposition à signature ?

Les syndicats de l'ONERA ont reçu l'information du cadrage à 3,7% le 29 juillet, accompagné d'un projet d'accord estampillé « Confidentiel », une première à l'ONERA ! Pourquoi cette confidentialité ?

Projet d'accord ONERA

Il est précisé dans le courriel d'accompagnement que des mesures complémentaires qui sont proposées aux articles 3-4 (prime de partage de la valeur) et 4 (cotisations frais de santé/prévoyance) ne seront maintenues qu'en cas de signature d'un accord.

Un chantage à la signature avant même d'avoir pu discuter du projet ; en matière de dialogue social, on a vu mieux !

Avec une inflation à 7%, la CGT attend plus de sérieux de la Direction sur un projet d'accord avec :

- des augmentations générales (AG) à hauteur de l'inflation actuelle, avec clause de revoyure ;
- une réelle progression de carrière et des salaires (AI) permettant de maintenir l'attractivité de l'ONERA ;
- un plan de remise à niveau des salaires à l'ONERA ;
- un accord engageant sur les 3 prochaines années de maintien des salaires en cas d'inflation.

Augmenter les salaires, c'est aussi augmenter à proportion les cotisations sociales (salariales et patronales) pour maintenir notre système de protection sociale (sécu, retraite, famille).

Protéger notre sécurité sociale, cela passe donc très concrètement par des augmentations de salaire qui suivent l'inflation et non des primes ponctuelles et heures supplémentaires qui sont exonérées de cotisations sociales.

La CGT revendique en priorité le maintien des salaires (AG) et non des primes ponctuelles exonérées de cotisations, car aujourd'hui, lorsque chacun se déplace chez son médecin, à la pharmacie ou à l'hôpital, c'est sa carte verte (Vitale) qu'il donne ! Et demain, seulement la carte bleue ? *

**Tout augmente
sauf les salaires
Ça suffit !**

Est-ce qu'une prime ponctuelle de 500 € bruts exonérées de cotisations pour des rémunérations inférieures à 3xSMIC, compense une AG proposée à 1,6% ?

Etes-vous d'accord pour perdre 5,4% minimum de votre salaire en 2022 ?

Rappel des revendications de la CGT (juillet 2022) :

- Une AG de 7% à hauteur de l'inflation avec un plancher, + 0,4% de rattrapage de 2021, et des AI de 1,75% ;
- La compensation du manque éventuel (9,15%) par la remise en place de notre 6^{ème} semaine de congés ;
- Une clause de revoyure fin 2022 en fonction de l'inflation ;
- Un mécanisme automatique de compensation de l'inflation sur les années 2022 à 2025, car nous savons que le niveau de l'inflation, après un pic en 2022 sera élevé dans les années à venir (4% minimum / an en régime de croisière).

La CGT de l'ONERA vous invite à vous mobiliser le 30 août à 9h devant la salle Marcel Pierre à Palaiseau.

La CGT appelle à une Grève générale et nationale le jeudi 29 septembre 2022 sur les revendications concernant : **le pouvoir d'achat**, les droits des travailleurs et la réforme des retraites.

* Suite au mouvement des gilets jaunes en 2018 et pour calmer la colère de ceux qui avaient du mal à finir les mois sans découvert, une prime a été consentie en urgence en 2019. Cette "prime gilets jaunes", rebaptisée "prime Macron" a été suivie en 2020 par une "prime PEPA" ou "prime exceptionnelle de pouvoir d'achat" ou encore bien sûr "prime Macron"...

Nous en sommes aujourd'hui à la "prime de partage de la valeur" grâce à l'inventivité sans faille des cabinets de conseils, mais le dispositif reste très similaire et cohérent pour ceux qui nous gouvernent : distribuer au plus grand nombre des primes désocialisées et défiscalisées en lieu et place d'augmentations pérennes de salaire. D'autant que ces primes ont essentiellement été versées à la classe moyenne initialement pour éviter une propagation de la contestation. Le résultat est probant ; les salaires décrochent plus insidieusement et les français intègrent progressivement l'idée d'être rémunéré en partie par des primes. En parallèle, on assèche les caisses de l'Etat, de la sécu et des retraites...

C'est inacceptable car excessivement dangereux pour tous à terme !



Votre implication auprès de la CGT est essentielle pour la qualité de vos conditions de travail, rejoignez un syndicat sérieux et à votre écoute. Adhérez à la CGT !

La CGT, ce sont avant tout des salarié(e)s de l'ONERA qui s'engagent, des élu(e)s, des militant(e)s, à votre écoute pour porter des revendications dans l'intérêt de tout le personnel.

En 2022, j'adhère à la CGT et j'y apporte mes revendications, c'est maintenant !

La CGT, c'est vous, c'est nous !

Vos Contacts ONERA :	Délégués Syndicaux CGT	Téléphone*
DSC ONERA	Bernard TANGUY	05.62.25.26.13
DSC ONERA adjoint	Arnaud RISTORI	01.80.38.60.39
DS Châtillon	Jean-Michel ASTIER	01.46.73.37.29
DS Meudon	Gilles PEUGNIER	01.46.23.51.42
DS Palaiseau	Arnaud RISTORI	01.80.38.60.39
DS Ile-de-France	Julien LE_GOUET	01.80.38.64.17
DS Salon de Provence	DSC ONERA	05.62.25.26.13
DS Fauga-Mauzac	Philippe SIRGANT	05.62.25.63.24
DS Lille	DSC ONERA adjoint	01.80.38.60.39
DS Modane	DSC ONERA	05.62.25.26.13
DS Toulouse	Franck MOREL	05.62.25.26.58

* contact mail DSC : cgt-central@onera.fr ou prenom.nom@onera.fr

Site Web CGT : <https://onera.reference-syndicale.fr/>

Contact : cgt-central@onera.fr

Consultez le site web et abonnez-vous à la newsletter du "fil d'Ariane CGT ONERA" : « [ici](#) »